

## Communication réseaux d'élevage

### Faut-il élever toutes ses génisses laitières ?

Nombreuses sont les études aboutissant à un chiffrage du coût de production des génisses laitières aux environs de 900 à 1 200€. Ces approches étaient conçues initialement dans un objectif de comparaison et de maîtrise de ces coûts. Elles intègrent les charges des fourrages et autres aliments, les frais d'élevage ainsi que les charges de structures. De là à considérer que chaque génisse qui ne serait plus élevée va permettre d'augmenter son revenu du montant de ces charges, c'est aller (trop) vite en besogne et faire peu de cas de la logique de fonctionnement d'un système laitier...

### Les génisses obéissent à une logique de coût marginal

Replaçons-nous dans la situation de tout éleveur laitier dont le choix se limite à n'élever qu'un minimum de 30 % de génisses par rapport à l'effectif vaches ou élever l'ensemble des veaux femelles nés. Pour 40 vaches ce sont environ 7 génisses conservées et élevées chaque année en plus ou en moins qui sont en débat. Ne plus élever ces 7 génisses permettra de les vendre veaux, de libérer les fourrages consommés, de faire l'économie des concentrés, des frais vétérinaires et d'inséminations.

En revanche il est peu probable que cette réduction des effectifs impacte les charges de bâtiments (si les places restent vides), la mécanisation et encore moins les autres charges de structure. On peut ainsi admettre que dans la grande majorité des situations, l'élevage de ces quelques génisses ne génère qu'un coût marginal se limitant aux charges alimentaires et aux frais divers d'élevage.

Dans un contexte herbager, les génisses non élevées libèrent des surfaces en herbe. L'impact sera différent suivant que le fourrage libéré pourra être « recyclé » :

- ✓ soit par les vaches ou les génisses restantes. La part d'herbe distribuée aux vaches augmente en remplacement d'ensilage de maïs et les surfaces en culture de vente sont alors augmentées,
- ✓ soit cette herbe devra être consommée par des animaux à viande dont il faudra augmenter les effectifs,
- ✓ soit au pire, elle ne sera plus consommée du tout.

### Une génisse non élevée : 340 € de revenu en moins

<i>Exploitation initiale</i>		<i>Elevage de 7 génisses en moins</i>	
SAU	103 ha		
Herbe	70 ha		
Maïs ensilage	10 ha		
Cultures de vente	23 ha		
Atelier Lait	288 000 L		
	40 vaches à 7 100 L		
Conduite VL	Plein pâturage (avril à août)		
	Ration maïs l'hiver		
Génisses élevées	19 par an (vêlage 3 ans)	Génisses élevées	12 par an (vêlage 3 ans)
Bœufs élevés	19 par an (abattage 33-36 mois)		
IEBE	58 800 €	IEBE	56 400 €

Nous avons étudié ce dernier cas de figure sur un élevage de 40 vaches Prim'Holstein, élevant au départ tous ses veaux femelles (19) en vêlage à 3 ans.

La réduction de 7 génisses élevées chaque année se traduit par une baisse de revenu de 2 400 €, soit

340 €/par génisse non élevée.

Ce résultat s'explique par la non utilisation de l'herbe libérée par les 7 génisses.

Dans l'exemple, les génisses en « sureffectif » provoque la réforme d'un nombre équivalent de vaches. La perte serait bien sûr plus élevée si, initialement, ces génisses étaient vendues prêtes à vêler.

## Elever des génisses ou des bœufs : des résultats comparables

<i>Exploitation initiale</i>		<i>Elevage de 7 génisses en moins et de 7 bœufs en plus</i>	
Génisses élevées	19 par an <i>(vêlage 3 ans)</i>	Génisses élevées	12 par an <i>(vêlage 3 ans)</i>
Bœufs élevés	19 par an <i>(abattage 33-36 mois)</i>	Bœufs élevés	26 par an <i>(abattage 33-36 mois)</i>
EBE	58 800 €	EBE	57 900 €

Si l'exploitation achète 7 veaux mâles pour faire des bœufs à la place des 7 génisses, la baisse de revenu est de seulement 900 €, soit 130 €/par animal.

Ce chiffre s'explique essentiellement par la différence entre le prix de

vente d'un veau femelle et le prix d'achat d'un veau mâle.

Avec la mise en place des DPU, élever un bœuf à la place d'une génisse ne rapporte pas plus de primes.

## Faire manger plus d'herbe aux vaches : pourquoi pas ?

<i>Exploitation initiale</i>		<i>Elevage de 7 génisses en moins et plus d'herbe aux vaches</i>	
SAU	103 ha		
Herbe	70 ha		
Maïs ensilage	10 ha	Maïs ensilage	6,5 ha
Cultures de vente	23 ha	Cultures de vente	26,5 ha
Atelier Lait	288 000 L		
	40 vaches à 7 100 L		
Conduite VL	Plein pâturage <i>(avril à août)</i> Ration maïs l'hiver	Conduite VL	Plein pâturage <i>(avril à août)</i> Ration 50% maïs - 50% herbe l'hiver
Génisses élevées	19 par an <i>(vêlage 3 ans)</i>	Génisses élevées	12 par an <i>(vêlage 3 ans)</i>
Bœufs élevés	19 par an <i>(abattage 33-36 mois)</i>	Bœufs élevés	19 par an <i>(abattage 33-36 mois)</i>
IEBE	58 800 €	IEBE	58 800 €

Pour valoriser au mieux les hectares d'herbe libérés par les 7 génisses non élevées, les vaches consomment une ration hivernale composée pour moitié par de l'herbe. Les besoins en maïs ensilage diminuent alors : 3,5 ha de maïs ensilage sont économisés et sont vendus en maïs grain.

La production laitière est alors permise avec moins de correcteur azoté mais une quantité de concentrés de production supérieure.

Dans ce cas, le revenu obtenu est identique au revenu initial.

La réussite de cette option passe par la réalisation d'un ensilage d'herbe de qualité. L'alimentation des vaches nécessite une conduite plus fine avec une part d'herbe importante dans la ration : garder la même productivité laitière sans dérapier dans la consommation de concentrés est plus difficile. Le chiffrage financier ne tient pas compte de la réalisation d'un éventuel silo pour l'herbe.

## L'effectif génisses : un élément essentiel de sécurité du système

Apporter un complément de revenu n'est pas le principal intérêt d'élever un certain sureffectif de génisses. C'est surtout un élément important de sécurité du système.

Cela permet :

✓ de faire face aux aléas climatiques qui affectent la qualité des fourrages et par là le niveau de production ou encore à un accident sanitaire (mammites, cellules, pertes exceptionnelles...)

✓ d'éviter la sous-réalisation. En puisant dans cette réserve de génisses il est toujours possible de gagner en réactivité et d'éviter la sanction économique sévère d'une sous-réalisation du quota.

✓ de réformer sans arrière-pensées. Eliminer les vaches à problèmes évite de voir perdurer des ennuis sanitaires (fièvre vitulaires, cellules...), contribuant par là, à la maîtrise des frais vétérinaires et du travail.

✓ d'accélérer aussi le progrès génétique du troupeau par augmentation de la pression de sélection sur la voie femelle.

✓ enfin, de commercialiser des génisses de reproduction si l'introduction dans le troupeau n'est pas nécessaire.

## **En conclusion**

Sans tenir compte du fonctionnement d'un élevage laitier, le coût de production d'une génisse apparaît supérieur au prix de marché.

Par contre, si on replace les génisses élevées « en sureffectif » dans le fonctionnement d'une exploitation, elles apportent un supplément économique et une sécurité dans la réalisation du quota.

Méfions nous donc des approches partielles et des chiffres qui, manipulés hors de leur contexte, aboutissent à des raisonnements, aberrants, irréalistes et erronés. Somme-toute une affaire de bon sens !

L'équipe des réseaux d'élevage bovins lait  
Pour la chambre d'agriculture de Haute-Marne  
Daniel COUEFFE



*élever toutes ses génisses n'est pas aberrant!*